

L'idée de « catégorie esthétique »

À maints égards, la question des « catégories esthétiques » paraît datée : on lui préfère une interrogation sur les propriétés esthétiques ou sur les valeurs de l'art. Ce faisant, on a tendance à présupposer que la question doit se régler au niveau ontologique ou au niveau sociologique. Les directeurs de ce dossier pensent au contraire que la question soulevée en particulier par les esthéticiens français de la première moitié du XX^e siècle jusqu'au seuil des années 1980 est digne d'intérêt et doit revenir sur le devant de la scène esthétique et philosophique.

Comme le soulignait Raymond Bayer dans son article de 1949 « Esthétique et objectivité », on constate empiriquement un « phénomène vocabulaire » : il y a un certain nombre de prédicats dont nous faisons usage dans nos jugements avec une certaine assurance. C'est un premier sens du terme de « catégorie esthétique » : les prédicats esthétiques de base, qui renvoient à un certain type de discours, et à une certaine logique du jugement. Mais, derrière le « phénomène vocabulaire », y a-t-il référence ou postulat de référence à des propriétés esthétiques, en un sens ontologique (on peut penser aux différents réalismes esthétiques, de Thomas Reid à Roger Pouivet ou Eddy M. Zemach, en passant par Paul Souriau), ou faut-il supposer une connaissance d'un type particulier, en conférant aux catégories esthétiques un sens apriorique ou transcendantal (comme dans l'article de Raymond Bayer ou chez des auteurs comme Mikel Dufrenne dans la *Phénoménologie de l'expérience esthétique* puis dans *L'inventaire des a priori*) ? N'y aurait-il également pas un gain à essayer d'indexer les catégories esthétiques non pas sur les propriétés ou prédicats des objets, mais sur les différentes manières d'opérer un jugement réfléchissant ou un acte métacognitif ?

Une autre question est celle de l'articulation des catégories proprement esthétiques avec les autres sortes de catégories que la philosophie de l'art ou l'histoire de l'art ont pu théoriser : on peut penser aux « catégories de la visibilité » de Wölfflin (*Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*), qui entraînent des « schémas décoratifs » historiques et une capacité ou une incapacité à juger de la beauté des œuvres d'art historiquement situées, mais aussi aux « catégories de l'art » évoquées par Kendall Walton dans son célèbre article de 1970. En situation d'évaluation artistique et de discours critique, il est évident que les catégories esthétiques ne peuvent servir d'unique critère, mais peut-on pour autant simplement les biffer, ou les dissoudre sur l'unique plan de « valeurs » concurrentes ? Un dépassement total de l'idée de « catégorie esthétique » est-il possible pour penser notre rapport à l'art ? S'il est vrai qu'une œuvre d'art de valeur n'est pas nécessairement une œuvre belle, ne suppose-t-elle pas l'appréciation esthétique et la prise en compte de certaines catégories esthétiques autres ou plus fines que celle de « beauté » – comme le grotesque, l'ironique, voire le laid en tant que tel ?

Inversement, on a tendance à penser que l'appréciation esthétique de la nature pourrait être « pure » et qu'elle nous mettrait pour ainsi dire directement en prise avec les « catégories esthétiques ». L'esthétique de la nature et l'esthétique de l'environnement nous permettent d'interroger ces présupposés : des catégories autres qu'esthétiques entrent en ligne de compte dans l'expérience esthétique de la nature. Y a-t-il des catégories esthétiques que l'esthétique environnementale met plus particulièrement en valeur, et pourquoi ?

Il faut donc reposer la question d'une liste des catégories esthétiques. Si certains auteurs – comme Lalo ou Bayer – ont pensé que l'établissement d'une liste exhaustive était possible, d'autres, comme Étienne Souriau, ont théorisé le renouvellement et l'allongement, par l'art, d'une telle liste. On peut aussi penser à la distinction que propose Frank Sibley entre prédicats non-esthétiques et esthétiques dans *Approche de l'esthétique* et se demander si la distinction est stable, autrement dit si du non-esthétique peut devenir esthétique. Établir une liste exhaustive pourrait ainsi être impossible à cause d'une historicisation des catégories esthétiques, mais une telle hypothèse ne suffirait toutefois pas à réfuter la thèse apriorique des catégories : l'avènement de nouvelles catégories peut passer par l'actualisation de catégories jusqu'alors potentielles. Peut-on observer dans le discours critique des catégories esthétiques nouvelles ? Des notions comme celles de « dérangent », de « malaisant », de « kitsch » ou de « jubilatoire » ne sont-elles que des manières de parler, ou peuvent-elles être élevées au rang de

catégories esthétiques ? Y a-t-il de nouvelles catégories esthétiques qui apparaissent dans de nouvelles pratiques artistiques, comme l'art numérique, l'art dit interactif, voire les jeux vidéo ? Ou ces évolutions de vocabulaire montrent-elles que l'idée même de catégorie esthétique est une gageure néokantienne définitivement obsolète ?

Les directeurs de ce dossier sont ouverts à tout traitement du problème des catégories esthétiques. Toutes les approches méthodologiques et philosophiques sont acceptées, et même souhaitées. À titre indicatif, les axes d'interrogation plus particulièrement envisagés pour ce numéro de *Proteus* sont les suivants :

- Quelle est la pertinence de la notion de « catégorie esthétique » ? Les directeurs de ce dossier liront avec attention aussi bien les argumentations s'opposant frontalement à ce concept, que celles en retraçant l'histoire, ou en défendant une définition renouvelée.
- Y a-t-il de nouvelles catégories esthétiques ? On pourra par exemple s'intéresser au « phénomène vocabulaire » dans la critique contemporaine, ou proposer une série pertinente d'exemples artistiques justifiant la mise au jour d'une nouvelle catégorie esthétique.
- Peut-on classer les pratiques artistiques en fonction des catégories esthétiques qu'elles mettent particulièrement en exergue ? À titre d'exemple, Alain (*Système des beaux-arts*) et Bayer (*L'esthétique de la grâce*) considèrent que la « grâce » est la catégorie esthétique de la danse par excellence.
- L'évaluation artistique peut-elle se passer de toute catégorie esthétique ? Que l'évaluation de l'art ne soit pas qu'une affaire de goût est une chose. Qu'elle n'implique aucune catégorie esthétique est plus problématique. Peut-on penser une évaluation artistique qui se passerait entièrement des catégories esthétiques, fussent-elles négatives (comme le laid) ou ambiguës (comme le grotesque) ? Peut-on penser que les catégories esthétiques puissent opérer « sous l'esthétique » et qu'elles sont de ce fait présentes même lorsqu'elles ne sont pas explicitées ? L'esthétique gagnerait-elle à excaver les catégories esthétiques implicites des discours évaluatifs ?
- L'évaluation artistique ne consiste-t-elle pas à articuler différentes sortes de catégories ? On veillera à ne pas mettre toutes les catégories sur le même plan, sous l'étiquette de « valeurs », mais à faire un travail de distinction conceptuelle.
- Corrélativement, après une éclipse de la beauté dans l'art du XX^e siècle, y a-t-il du sens à la penser de nouveau, et à faire sauter le « tabou » de la beauté dans l'art contemporain, comme le suggère Danto dans *The abuse of beauty* ?
- L'avenir de la discipline philosophique de l'esthétique, si elle en a un, implique-t-il une réflexion sur les catégories esthétiques ? Ou, au contraire, l'avenir de l'esthétique exige-t-il d'abandonner cette question ?
- Les catégories esthétiques sont-elles de simples prédicats esthétiques ? Auquel cas, quelle en est leur grammaire ? On s'intéressera tout autant à la grammaire d'un prédicat particulier qu'à la grammaire des propositions esthétiques.
- Peut-on théoriser l'objectivité des catégories esthétiques sans supposer un réalisme des propriétés esthétiques ?
- Ce dossier accepte les propositions de traductions en français d'articles importants sur le thème des catégories esthétiques, **à la condition que le traducteur se soit assuré par écrit auprès de l'éditeur et de l'auteur de la gratuité des droits, ou se soit acquitté des droits de traduction avec un contrat en bonne et due forme.**

Bibliographie indicative :

- On beauty*, dossier de la revue *Daedalus*, vol. 31, n° 4, 2002, <https://www.jstor.org/stable/i20027799> (open access)
- Raymond Bayer, « Esthétique et objectivité », dans *Revue Internationale de Philosophie*, vol. III, n. 7 (janvier 1949), p. 62-87.
- Raymond Bayer, *Traité d'esthétique*, Paris, Armand Colin, 1956.
- Monroe Beardsley, « The categories of critical analysis », *Aesthetics*, Indianapolis & Cambridge, Hackett, 1981, p. 75-113.
- Robert Blanché, *Des catégories esthétiques*, Paris, Vrin, 1979.
- Albert Chandler, « The aesthetic categories », *The Monist*, vol. 31, n° 3, 1921, p. 409-419.
- Arthur Danto, *The abuse of beauty : aesthetics and the concept of art*, Chicaco, Open Court, 2003.
- Jérôme Dokic, « Aesthetic Experience as a Metacognitive Feeling? A Dual-Aspect View », *Proceedings of the Aristotelian Society* 116(1), 2016, p. 69-88.
- Mikel Dufrenne, *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, Paris, Puf, 1953 (réimpression récente).
- Mikel Dufrenne, *L'inventaire des a priori*, Paris, Bourgois, 1981 (réimpr. Caen, Presses universitaires de Caen, 2021)
- Roman Ingarden, *Ce que nous ne savons pas des valeurs* [1972], tr. fr. Patricia Limido, [Sesto San Giovanni, Italie], Mimesis, 2021.
- Laurent Jaffro, *La couleur du goût*, Paris, Vrin, 2020.
- Charles Lalo, *Notions d'esthétique*, Paris, Alcan, 1925.
- Marianne Massin, *Expérience esthétique et art contemporain*, Rennes, PUR, 2013.
- Bence Nanay, *L'esthétique, une philosophie de la perception* [2016], tr. fr. J. Morizot, Paris, PUR (coll. « Aesthetica »), 2021.
- Sianne Ngai, *Our aesthetic categories : zany, cute, interesting*, Cambridge, Harvard university press, 2012.
- George Santayana, « The mutability of aesthetic categories », *Philosophical review*, 34 (2), 1925, p. 281-291.
- Frank Sibley, *Approche de l'esthétique* [2001], tr. fr. J. Morizot, Paris, Ithaque, 2013.
- Anne Souriau, « ESTHÉTIQUE - Les catégories esthétiques », *Encyclopædia universalis*, 2000.
- Anne Souriau, « La notion de catégorie esthétique », *Revue d'esthétique*, n° 3-4, 1966, p. 225-242.
- Anne Souriau et Étienne Souriau, *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, PUF, 1990.
- Étienne Souriau, « Art et vérité » dans *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. CXV, 1933, p. 161-201.
- Kendall Walton, « Catégories de l'art » [1970] in Gérard Genette (dir.), *Esthétique et poétique*, Paris, Seuil, 1992.

Nombre de signes espaces comprises de l'article final : entre 25000 et 45000.

Langues : ce dossier accepte les articles en anglais, **à la condition qu'il s'agisse de la langue maternelle de l'auteur**. Dans le cas contraire, l'article doit être proposé en français.

Date et conditions de soumission des argumentaires : les propositions d'article, d'une page environ, sont à envoyer avant le 1^{er} mai à l'adresse de la revue et aux adresses des responsables du dossier :

contact@revue-proteus.org

maud.pouradier@unicaen.fr

bruno.trentini@univ-lorraine.fr

Date et conditions de soumission des articles : les articles sont à envoyer aux mêmes adresses que les argumentaires avant le 1^{er} septembre 2023. Il est exceptionnellement possible de soumettre un article entièrement rédigé sans avoir soumis préalablement un argumentaire, mais nous vous conseillons d'en parler au plus tôt aux coordinateurs du dossiers.

Coordinateurs du dossier : Maud Pouradier (université de Caen) et Bruno Trentini (université de Lorraine)